



Cità Paolina

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL DE L'ÎLE-ROUSSE N°28 ■ JUILLET 2017



PATRIMOINE P. 11
CCAS : LA VIE EN COULEURS



DOSSIER A LA UNE P.12-13
LYCEE POLYVALENT DE BALAGNE



COMMÉMORATION P.16
VICTOIRE DU 8 MAI 1945





LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRINI-SIMONETTI

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Maire de L'Île-Rousse,
Conseiller communautaire de la
Communauté de Communes L'Île-Rousse
Balagne

LES ADJOINTS

1^{ER} ADOJOINT HENRI NAPPI

Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller communautaire
- Administration générale
- Gestion du Centre Jean Simi
et Point d'Accès Multimédia (P@m)
- Urbanisme (suivi et contentieux)
- Sécurité des plages
- Conception du Bulletin Municipal

2^{ÈME} ADOJOINT JOSETTE AMBROGI

- Affaires scolaires
- Gestion du personnel des écoles
- Périscolaire en collaboration avec la
communauté de communes
- Funéraire

3^{ÈME} ADOJOINT JEAN-PIERRE SANTINI

Conseiller communautaire
- Gestion du personnel communal extérieur et
gestion du personnel administratif
- Gestion du Centre Technique Municipal
- Travaux en régie
- Parcs de stationnement

4^{ÈME} ADOJOINT TOUSSAINE AMADEI

- Environnement
- Patrimoine
- Associations

5^{ÈME} ADOJOINT JANY FERRANDI

Conseillère communautaire
- Relations entre la ville et le C.C.A.S
- Affaires sociales de la santé et de la famille,
des personnes âgées, de l'insertion et du
handicap

6^{ÈME} ADOJOINT PIERRE-FRANÇOIS MAUSHART

Chevalier des Palmes Académiques
- Jeunesse et sports
- Gestion des infrastructures sportives
- Commissions de sécurité
- Gestion des Ports de Pêche et Abri
- Gestion des bâtiments communaux

7^{ÈME} ADOJOINT HÉLÈNE DE MEYER

Officier des Palmes Académiques
Conseillère communautaire
- Événementiel
- Budget communal

8^{ÈME} ADOJOINT ANNA COLOMBANI

- Halles et marchés
- Culture (gestion du Spazio)
- Associations culturelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

PIERRE ANTONELLI

- Finances
- Représente le Maire au Centre de Gestion

NONCE FRANÇOIS COLONNA

- Rédaction du Bulletin municipal sous la
direction du 1^{er} adjoint, M^e Henri Nappi

Stéphane AMBROGI

- représente le Maire au Syndicat
d'électrification

Marie-Josée ALLEGRINI

Conseillère communautaire

Josée BUISSON

- Langue Corse

Sarah-Serena SOUSSAN CASANOVA

- Affaires juridiques

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

HYACINTHE MATTEI

Conseiller communautaire

ANGÈLE BASTIANI

Conseillère communautaire

BLAISE DARY

PAMELA LEONI

JOSEPH ORSINI

ANNICK POZZO DI BORGO

FRANÇOIS ANTONIOTTI

6^{ème} Vice-Président de la Communauté de
Communes L'Île-Rousse Balagne

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI

ANTOINE GUERRINI

8^{ème} Vice-Président de la Communauté de
Communes L'Île-Rousse Balagne

ISABELLE FRANCESCHINI

Conseillère communautaire

Vincent ORABONA

Conseiller communautaire,
4^{ème} Vice-Président de la Communauté de
Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse
Antoinette SALDUCCI

1^{ère} vice-Présidente de la Communauté de
Communes L'Île-Rousse Balagne et

vice-Présidente du Conseil Départemental de la
Haute-Corse

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 4

RÉFORMES DE L'ÉTAT CIVIL
SITE INTERNET COMMUNAL
POLICE MUNICIPALE

VOS COURRIERS 5

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT
Marques postales de L'Île-Rousse

BUDGETS 6-7

COMPTE ADMINISTRATIF 2016
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

PATRIMOINE/CULTURE 8-9

INAUGURATION CARRÉ MILITAIRE
SPECTACLE AGILLA MEMORIA
EXPOSITION TOMASI

SANTÉ / SOCIAL 10-11

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION APPRI
ADDICTOLOGIE Ligue contre le Cancer
C.C.A.S Au coeur de l'animation sociale

DOSSIER 12-13

A LA UNE :
LYCÉE POLYVALENT DE BALAGNE

TRIBUNE POLITIQUE 14

JOSÉE BUISSON Conseillère municipale
ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

SPORTS JEUNESSE 15

PERFORMANCE SPORTIVE SQUASH
EQUIPE FEMININE RUGBY
10^{ème} SALON DU MODELISME

ACTUALITÉ DE LA CITÉ 16-17-18-19

SPASSIGHJATA IN CITÀ

HISTOIRE 20

LOUIS RIGAL
Fabriquant de Roquefort à L'Île-Rousse

ÉDITO DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

La saison estivale 2017 est partie pour être positive.

En effet, le mois d'avril et les vacances de Pâques ont amené leurs flots de premiers touristes, ce qui laisse augurer par la suite d'une bonne saison.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce bulletin, les finances communales se portent bien, et cette année encore verra démarrer nombre de chantiers à l'issue des autorisations et procédures administratives.

Nous avons pu, après des années d'efforts transférer 2,7 millions à l'investissement, ce qui va permettre un montant de travaux étalés sur 3 ans de 8 millions d'euros.

Se rajoute à cela, la rénovation complète de l'éclairage public, pour un montant de 2,5 millions sur 15 ans, dans le cadre d'un partenariat public privé, avec à la clé une réduction de la consommation d'électricité d'environ 40%.

Il est bon de rappeler que tous ces efforts ont été consentis sans toucher aux taux d'imposition des taxes locales, qui sont figées depuis 16 ans.

L'endettement quasiment nul nous laisse présenter d'autres possibilités d'engagements futurs.

Le 1^{er} juillet, le bailleur social ERILIA a remis 10 logements intermédiaires à de nouveaux locataires.

Dans ce même bâtiment, l'hôpital de Bastia prendra livraison de 2 locaux qui abriteront pour l'un, sur une superficie de 250 m² le nouveau Centre Infanto-Juvenile, et 150 m² pour le Centre Médico-Psychologique.

Ces réalisations initiées et soutenues par la municipalité complèteront l'offre de soins sur notre commune, en attendant la construction de la Maison de Santé, qui verra le jour en 2018.

Tout cela résulte d'un travail de toute une équipe au service de tous.

La France a un nouveau Président de la République, et la Corse 4 nouveaux députés, souhaitons-leur une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Jean-Joseph
Allegrini Simonetti
Maire
de L'Île-Rousse

Cari paisani,

A statina 2017 pare principià di manera positiva.

Di fatti, u mese d'aprile è e vacanze di Pasqua, anu purtate è prime scialuppate di turisti, ciò chì lasce augurà per a seguita, una bella stagione.

Cum'è a pudete custattà à a lettura di stu bigliettinu, e finanze cumunale si portanu bè è quist'annu viderà principià parechji cantieri à l'esciuta di l'autorizzazione è prucedure amministrative.

Avemu pussutu dop'à anni di sforzi, trasferisce 2,7 milioni à l'investimentu, ciò chì permetterà un costu di travagli d'8 milioni d'euro, stesu annant'à 3 anni.

S'aghjunghjenu à questa, a rinnuvazione cumpletta di u lume publicu, per un costu di 2,5 milioni d'euro stesu annant'à 15 annu, in un quadru d'una cullaburazione pubblica privata cù in fine, una riduzione di a cunsumazione d'electricità di quasi 40%.

Hè bonu di ramintà chì tutti issi sforzi sò stati accettati senza tuccà à i percentuali d'imposizione di e tasse locale, chì sò ghjacciate dipò 16 anni.

L'indebbiterà quasi nulla ci lasce induvinà altre pussibilità d'ingaggiamenti futuri.

U 1mu di lugliu, u proprietariu suciale ERILIA metterà 10 alloghjii intermediarii à lucatarii supplementarii.

Ind'è quellu casamentu, l'ospidale di Bastia pigliarà arricata di 2 locali chì, u primu per una superficie di 250 m² accoglierà u novu « Centre Infanto Juvenile », è 150 m² per u « Centre Médico Psychologique ».

Quelle rializzazione, principiate è sustenute da a cumuna, cumpiettaranu l'offra di cura annant'à a nostra città, in aspittendu à custruzione di a « Maison de Santé » per u 2018.

Eccu u risultatu d'un travagliu d'una squadra à u serviziu di tutti.

A Francia hà un nuvellu Presidente di a Ripubblica, è a Corsica 4 nuvelli diputati, prighemu li una bella riisciuta indè e so nuvelle funzione.

Ghjuvan Ghjaseppu
Allegrini Simonetti
Merre di Lisula

RÉFORME DE L'ÉTAT CIVIL

La Carte Nationale d'identité

A compter du mois de mars, tout comme pour les passeports biométriques, les cartes d'identité ne seront plus délivrées par toutes les mairies, mais seulement par celles qui sont équipées du matériel de recueil numérique. Pour la Balagne, L'Île-Rousse et Calvi disposent de cet équipement, et toute personne demeurant sur le territoire Français peut venir y faire sa carte d'identité (CNI). Ce nouveau dispositif a pour objectif de lutter contre la fraude, l'usurpation d'identité et de réduire les délais. Pour toute demande de CNI, l'accueil se fait sur rendez-vous au service état civil de la commune.

Le PACS

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie et non plus au tribunal est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XX^{ème} siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Téléphone accueil/état civil : 04 95 63 01 80

SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Accessibilité et attractivité sont les principales caractéristiques du site Internet de la municipalité. Le site a été entièrement refondé au cours du dernier semestre 2016.

Mise en ligne des documents administratifs

Depuis la loi pour une République numérique promulguée le 7 octobre 2016, la publication sur Internet des documents administratifs devient la règle pour toutes les collectivités territoriales de plus de 3.500 habitants. Afin de répondre à cette obligation, la commune de L'Île-Rousse a mis en place au mois de mars 2017 un outil de consultation et de téléchargement des documents administratifs qui organisent la vie municipale ; délibérations, arrêtés et recueils administratifs, études, règlements... Les citoyens peuvent ainsi très simplement accéder à tous ces documents.

Promotion de la Ville et de son patrimoine

Une autre facette de notre site Internet, très innovante, est la mise en valeur du patrimoine de la Cité Paoline de la manière la plus attractive possible. La galerie photos, les descriptions historiques, les contributions de nos lecteurs érudits, la splendide vidéo aérienne encourageant l'internaute amoureux de notre ville, ou tout simplement curieux, à se pencher sur le site Internet. Courant du mois de juin, nous avons eu la satisfaction d'accueillir une équipe de réalisation de la chaîne de télévision franco-allemande ARTE dont la venue a justement été motivée par la découverte sur le site Internet d'un article consacré au séjour de Fernand Léger à L'Île-Rousse à la Belle Époque. Le documentaire, réalisé in situ par le journaliste Frank Dalmat et le photographe Mehdi Manser au centre ville de L'Île-Rousse et sur l'îlot de la Pietra, sera diffusé dans la première quinzaine du mois de septembre.

www.mairie-ilerousse.com

Informations : communication@ville-ilerousse.fr

OPAH 2014-2019

Information de la communauté de communes
L'Île-Rousse - Balagne

*Si votre logement est mal isolé,
Si votre logement n'est plus adapté à votre état,
Si votre logement est en mauvais état (intérieur, toiture, façades...),
Si votre logement ne répond pas aux normes minimales d'habitabilité,*

Des aides financières importantes peuvent vous être attribuées jusqu'à 70 % du coût des travaux et des avances sur subventions sont possibles dans certains cas.

N'hésitez pas à vous renseigner pour bénéficier des aides disponibles auprès de Mme Dal Maso au 06 87 11 96 30.

ZOOM INFO



POLICE MUNICIPALE - De nouveaux locaux ont été aménagés pour la Police Municipale en plein cœur du centre ville, immeuble Le Relais, avenue Paul Doumer. De cette manière, le service, constitué de six agents dont le Chef de Police, deux brigadiers et trois agents de surveillance de la voirie et des parkings, est au plus près des besoins des usagers.
Téléphone (dont objets trouvés) : 04 95 63 01 89.

MARQUES POSTALES DE L'ILE-ROUSSE

Dans notre précédente parution, nous avons eu le plaisir d'initier une nouvelle rubrique intitulée « Vos courriers » avec la contribution de Charly Pissard, Président fondateur du club philatélique de L'Île-Rousse sur l'histoire des marques postales dans notre commune*. Nous vous proposons la suite de cette chronique du timbre.

Deuxième époque 1849/1981

En 1849, est mise en place la grande réforme postale instituée par la circulaire n°33 du 20 décembre 1848. Selon ses dispositions, la taxe en fonction de la distance parcourue par le courrier est supprimée. Le tarif unique sur le territoire français et l'Algérie est institué. Le timbre-poste faisant son apparition le 1^{er} janvier 1849. Le timbre noir représentant Cérès, la déesse des moissons, d'une valeur faciale de 20 centimes, est découpé aux ciseaux sur une planche de 20. La première illustration, un courrier adressé au sous-Préfet de Calvi, permet de découvrir un timbre oblitéré par une grille en forme de losange collée sur l'angle supérieur gauche du pli tandis que le cachet circulaire de l'Isle Rousse date l'envoi au 23 juillet 1849. Au dos, le tampon d'arrivée à Calvi du courrier qui est distribué le même jour par diligence !

La deuxième illustration nous permet d'admirer l'esthétique du cachet à simple fleuron le quel continuera d'être utilisé même après la réforme postale de 1849.

Aux alentours de 1885, des navires appareillant de L'Île-Rousse vers Marseille, une boîte postale se trouvant à l'échelle d'embarquement était utilisée par les usagers pour déposer le courrier qui était oblitéré à bord du navire avec un cachet maritime spécial « L'Isle Rousse Ligne de Marseille » (illustration n°3).

Nous parvenons à l'ère de la mécanisation des oblitérations grâce à l'invention de Monsieur Daguin en 1884, la machine à oblitérer (illustration n°4). A partir du 13 avril 1951, en raison de l'augmentation massive du nombre des courriers, le bureau de L'Île-Rousse commencera à utiliser la machine à oblitérer SECAP, née en 1948. L'illustration n°5 de 1952 met en valeur l'oblitération circulaire sur le timbre, et à sa gauche une flamme propagande « Séjournez à L'Île-Rousse Plage d'Or de la Corse » qui coïncide avec l'apogée du tourisme à L'Île-Rousse et le classement du Palace Hôtel Napoléon Bonaparte, premier palace de Corse.

En 1958, l'administration centrale de la Poste informe le Syndicat d'initiative de L'Île-Rousse que la mention « plage d'or » indique un caractère préférentiel et qu'il y aura lieu de la supprimer. Dès lors, une nouvelle maquette pour la « flamme illustrée » sera conçue par le Docteur Roch Orsoni, Chirurgien-dentiste et fut mise en circulation le 18 février 1959 avec la mention « station climatique » (illustration n°6). Cette flamme représente le quartier de l'Hôtel de Ville et le boulevard Sottu Mare ainsi que la plage d'or et la baie des îles-rousse. Dans le fond, le phare, la tour génoise et la jetée.

Le 9 février 1981, une nouvelle flamme modifiée est diffusée : les bâtiments évoluent et on trouve un palmier supplémentaire (illustration n°7).

*retrouvez sur le site Internet de la commune la première partie.



1



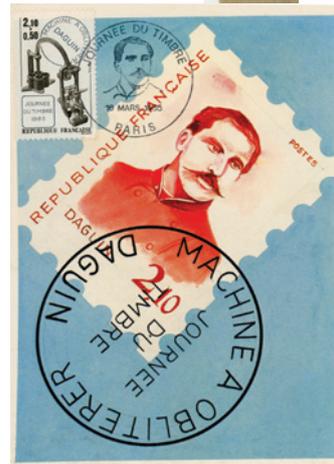
2



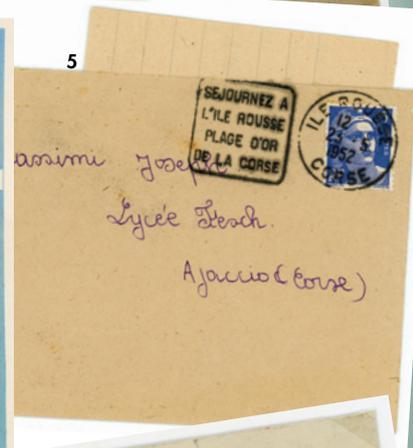
3



4



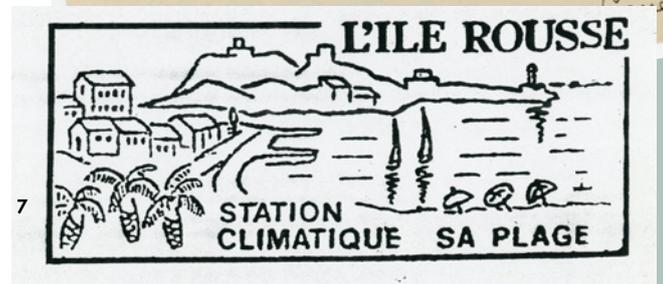
5



6



7



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Ce compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes émis par la commune durant l'année 2016.

Section fonctionnement

Pour une meilleure lisibilité, les dépenses de fonctionnement vous sont présentées par fonctions. La fonction qui mobilise le plus de dépenses de fonctionnement concerne les aménagements et services urbains, environnement, soit 37,8% de la dépense totale. Viennent ensuite : Services généraux : 27,9%; Enseignement et formation : 11,8% ; Interventions sociales : 7,4% ; Sport et Jeunesse : 6,4% ; Sécurité, salubrité : 6% ; Culture : 1,6% ; Action économique : 0,2%

Après une évolution de ses recettes entre 2010 et 2015 (augmentation de la population), la commune de l'Île-Rousse doit depuis cette année fonctionner avec des recettes moindres, en raison de la création du SPIC parkings.

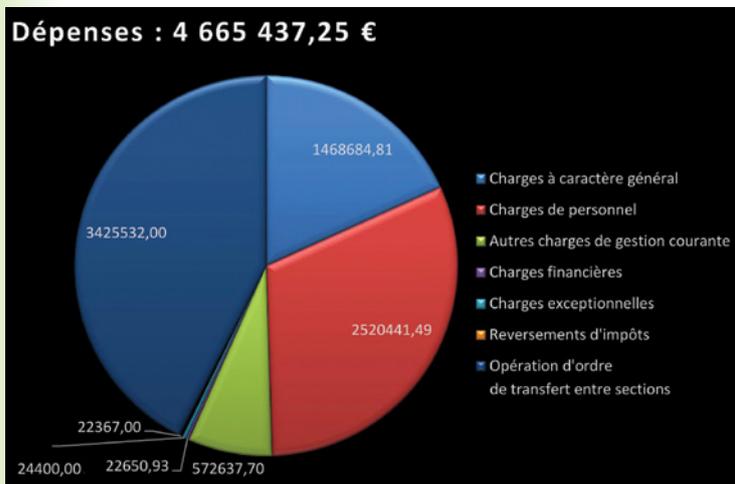
Section investissement

Le budget de la section investissement présente pour l'année 2016, un déficit de 600 969,65€ essentiellement compensé par l'excédent de 581 861,67€ de l'année précédente.

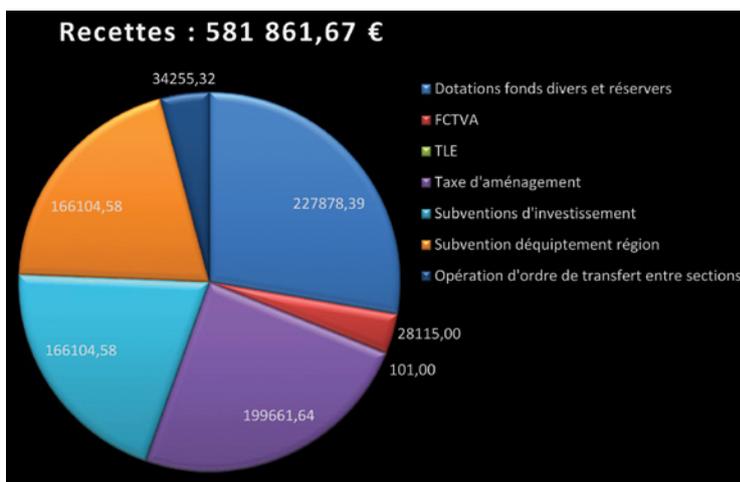
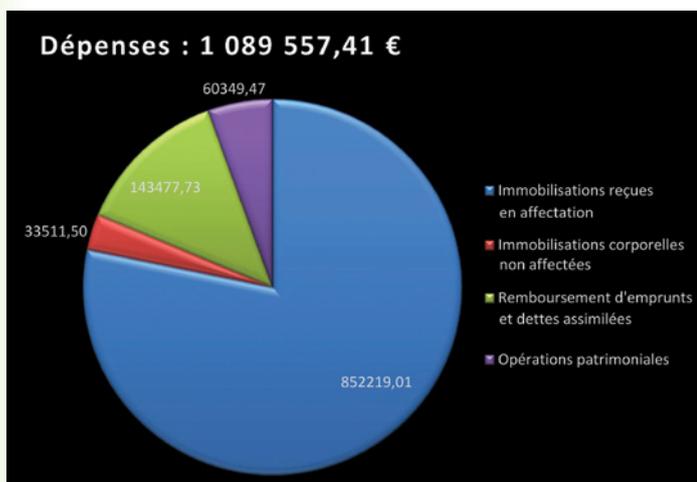
Les opérations d'investissement ont concerné les voies et les réseaux, l'éclairage public, des travaux au Centre Jean Simi, au stade (couverture), dans les bâtiments scolaires, au COSEC, à l'Eglise de la Miséricorde, au cimetière, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, au gymnase,, au square Tino Rossi, dans la rue Graziani, les rues Fioraventi et Agilla, à l'exutoire du Padule, la réalisation d'un parcours de santé,..des acquisitions. Elles ont également permis des aménagements et équipements informatiques dans les bâtiments publics, des études concernant la rénovation des locaux Mairie, le PLU, l'aménagement de la PlacePaoli, la caserne des pompiers, le Jardin des Moines.

En l'espace de 13 ans, la commune a emprunté la somme de 1 812 064€ et a procédé au remboursement en capital à hauteur de 1 419 534€, soit une moyenne annuelle de 109 194€. Dans moins de 2 ans, la commune n'aura plus aucun emprunt à rembourser, ce qui permet d'envisager le recours à l'emprunt pour les opérations d'investissement à venir. La charge financière par habitant (intérêts des emprunts de la commune) s'élève à ce jour à 6,47€ (moyenne nationale : 19,11€).

Section fonctionnement



Section investissement



BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Tel qu'il a été adopté en conseil municipal, voici les grandes lignes budgétaires pour l'année 2017 :

Les Dotations de l'Etat sont réduites pour deux raisons :

- 1- une diminution générale a concerné l'ensemble des collectivités.
- 2- l'Etat opère un rattrapage en raison de ce qu'il juge comme une surestimation de la population de ces dernières années.

Les taux d'imposition communaux demeurent inchangés. La municipalité n'a pas augmenté les taux d'imposition communaux qui sont maintenus à leur niveau de 2003, soit :

- 15,49% pour la taxe d'habitation
- 15,00% pour la taxe foncière sur le bâti
- 54,27% pour la taxe foncière sur le non bâti

L'investissement prévisionnel se décline en différentes opérations dont :

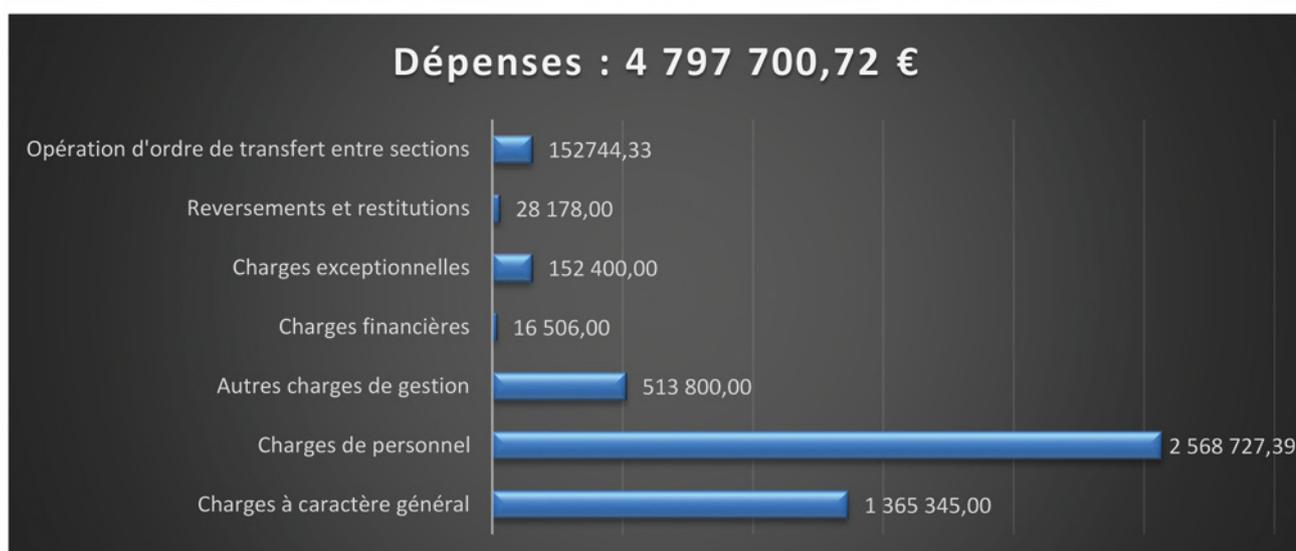
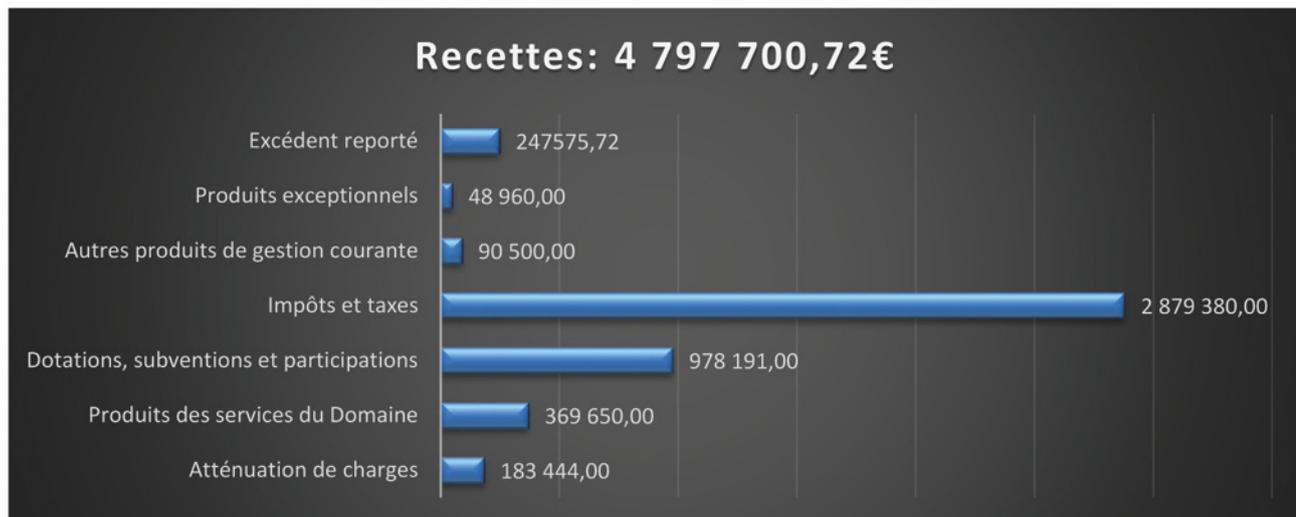
- Couverture du stade
- Remplacement de la pelouse du stade
- Travaux sur les voies et réseaux
- Extension du cimetière communal

- Travaux Mairie
- Menus travaux Centre Jean Simi
- Travaux bâtiments publics et scolaires
- Centre de secours
- Aménagement route cimetière
- Centre Technique Municipal
- Eclairage public
- Travaux Rues Fioraventi et Agilla

Prospective budgétaire

En raison de la diminution des recettes (création des SPIC Parkings et SPIC Port de pêche et Port Abri, baisse de la dotation forfaitaire), la commune est amenée à mieux maîtriser les dépenses. Les charges à caractère général devront être mieux maîtrisées même si la commune est confrontée à des obligations liées à sa vocation touristique. La commune peut envisager des emprunts pour financer les opérations d'investissement prévues en considérant que les taux d'intérêt sont relativement bas et que nos emprunts en cours de remboursement arrivent à leur terme.

L'intégralité des budgets de la commune de L'Île-Rousse sont consultables sur le site Internet de la commune.



UN CARRÉ MILITAIRE POUR L'ILE-ROUSSE

Le carré militaire du Souvenir Français a été inauguré mercredi 26 avril 2017 après-midi au cimetière communal, en présence de Monsieur le Maire et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Ce carré, créé à l'initiative de Jean-Christophe Orticoni, Président du comité de l'Île-Rousse-Balagne du Souvenir Français, est financé par les ressources propres du comité, a été érigé près de la tombe d'un jeune soldat de notre ville, Jeannot Suzzoni, du 8^{ème} Régiment du Génie « les pigeons voyageurs », fusillé lors d'une tentative d'évasion à Villingen (Bade-Wurtemberg Allemagne) en octobre 1941, mort pour la France. Le monument réunit les restes de trois militaires membres de la Légion d'Honneur et médaillés militaires du Second Empire : Jean-Pierre Massiani, Brigadier à pied à la 17^{ème} Légion de Gendarmerie, Jules-Edouard Prat, Magasinier de la Flotte, vétéran des campagnes de Chine et de Cochinchine ; Joseph-Bonaventure Torracinta, Capitaine du Train des équipages.

A été associé au souvenir de ces quatre militaires de l'Île-Rousse celui du Capitaine René Doumer, fils du Sénateur de la Corse Paul Doumer (depuis Président de la République Française), tombé en combat aérien pendant la bataille de l'Aisne, le 26 avril 1917.

Le Président du comité a souhaité faire correspondre la date d'inauguration du carré militaire à l'éphéméride du centenaire du sacrifice du Capitaine Doumer, l'un des quatre héros Doumer⁽¹⁾ morts pour la France. A l'appel des noms des défunts, le carré a été béni par notre curé, l'Abbé Marcin Monka. Le Président du comité local, au cours de son allocution, a voulu insister sur la très grande attention et la constante écoute témoignée par Monsieur le Maire Jean-Joseph Allegrini-Simonetti au projet de création du carré militaire. Un engagement correspondant aux valeurs constamment affichées par le premier magistrat de la Cité.



A été également relevée l'importante contribution de Madame Josette Ambrogi, Adjointe au Maire déléguée au Funéraire Une cérémonie marquée par le sceau de la simplicité, de l'émotion et de la gratitude.

Une heure plus tard, Le Souvenir Français se trouvait encore mis à l'honneur dans le cadre solennel de l'Hôtel de Ville. Dans la salle des actes, les personnalités présentes à l'inauguration du carré s'étaient réunies pour assister à la remise de la Médaille de Bronze du Souvenir Français au 1^{er} Adjoint au Maire, M^e Henri Nappi, Président d'Honneur du Comité de l'Île-Rousse-Balagne. C'est le Président Orticoni qui, en présence du Délégué Général de Haute-Corse Georges Tardieu, a accroché la médaille sur la poitrine de l'édile, fier et heureux de voir reconnaître son engagement sans faille au service du Souvenir Français.

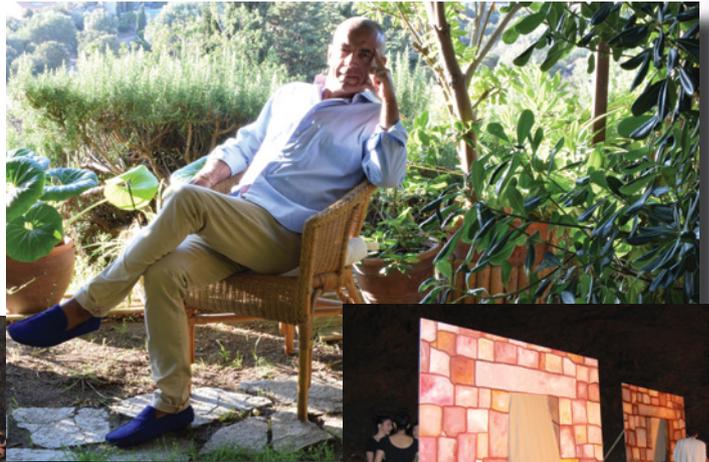
(1) Le Sénateur et Madame Doumer ont eu huit enfants, cinq garçons et trois filles. Des cinq garçons, quatre tombèrent pour la France pendant la Grande Guerre.

Légendes photo : en haut, le carré militaire regroupe les restes des héros île-roussiens morts pour la France. En bas à gauche, discours inaugural par le Président du Souvenir Français J-C Orticoni ; en bas à droite, M^e Henri Nappi, a reçu la Médaille de Bronze du Souvenir Français.



RÉTROSPECTIVE SPECTACLE AGILLA «MEMORIA DI LISULA»

Le samedi 10 juin, c'est dans une ambiance chaleureuse que les lisulani ont eu plaisir à se retrouver au pied de la tour aux îles de la Pietra pour un spectacle son et lumière retraçant la ville au temps des phéniciens.

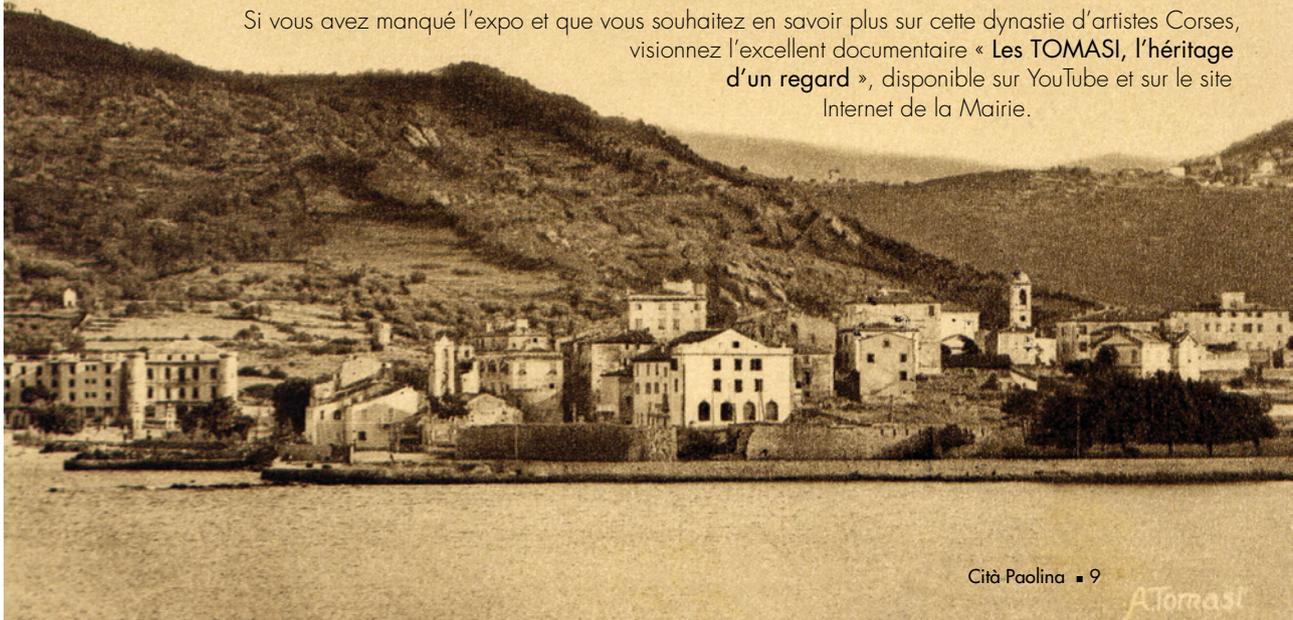


Deux années de travail ont réuni les participants dans ce projet totalement bénévole, un projet ambitieux mené d'une main de maître par Eric Le Rest (en photo ci-contre) avec le soutien de Maryma Massiani Mancini, les élèves du Lycée Polyvalent de Balagne pour le décor, la chorale A Manna pour les chants, l'école de danse Tempo Arte Compagnie. Une belle prouesse qui a conquis le cœur du public venu en nombre et en famille, dans le décor naturel somptueux du site de la Pietra, déjà occupé par l'homme au Néolithique et qui marque autant l'histoire que l'identité visuelle de notre cité.



Samedi 24 juin, la foule des grands jours se réunissait à l'espace culturel de la commune à l'occasion du vernissage de l'exposition du fonds photographique patrimonial de la **famille TOMASI**. L'affluence n'était pas dûe qu'à la célébration de l'arrivée de l'été. Il faut dire que cette exposition est une contribution majeure à la connaissance de l'histoire de la société Corse au début du XX^{ème} siècle. Avec un très beau clin d'oeil fait à l'époque à notre cité par **Ange TOMASI**, photographe ajaccien établi au 1 cours Napoléon et grand voyageur devant l'éternel. Découvrant la Cité Paoline, l'artiste a réalisé des clichés d'une exceptionnelle beauté mettant en scène personnages et monuments, témoins d'une époque à la fois familière et lointaine. La présence de **Michel TOMASI**, l'héritier du fonds, constitué par près de 200.000 clichés, fut d'un intérêt majeur en raison de sa capacité à faire revivre au moyen d'anecdotes savoureuses et d'explications érudites de la saga des photographes **TOMASI** sur trois générations. L'exposition de photos anciennes était accompagnée de peintures, œuvres de **Mathéa SANTONI**, inspirées par les travaux des **TOMASI**.

Si vous avez manqué l'expo et que vous souhaitez en savoir plus sur cette dynastie d'artistes Corses, visionnez l'excellent documentaire « **Les TOMASI, l'héritage d'un regard** », disponible sur YouTube et sur le site Internet de la Mairie.



ASSOCIATION APPIR

L'APPIR (Association des Pêcheurs et des Plaisanciers de L'Île-Rousse) compte au nombre des associations les plus dynamiques sur le territoire communal. Elle a été créée par Alain Roussel le 22 août 2002 sous la dénomination « Association des Plaisanciers de L'Île-Rousse », puis sa compétence ayant été étendue à la pêche, elle a pris le nom actuel d'APPIR.

Durant l'hiver, les adhérents peuvent se retrouver pour une soirée Pulenta où autour d'une soupe de poissons traditionnelle dans une ambiance festive.

Sur le registre de la reconnaissance officielle, l'APPIR est admise à siéger au Conseil portuaire du Port de Pêche et Plaisance. La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le 11 août 2017.

Cette année le bureau de l'association est heureux de programmer la commémoration de ses quinze ans d'activité. Deux repas seront organisés pendant l'été, les 22 juillet et 19 août. Les adhérents procèdent chaque année en juin au nettoyage du port, à terre et sous-marin, grâce à la participation des plongeurs de l'EPIR (Ecole de Plongée de L'Île-Rousse) et en partenariat avec la municipalité de L'Île-Rousse qui met à disposition les véhicules nécessaires au transport des déchets collectés. Des déchets multiples et variés : clés à molette tombées par inadvertance au cours d'une réparation, mais encore et malheureusement pneumatiques, pièces de matériel électroménager, caddies de supermarché, voire des batteries ! Les dirigeants de l'association nous rappellent d'ailleurs que les bénévoles sont les bienvenus au cours de ces journées de nettoyage.

Une fois par mois, dans la période comprise entre mai et septembre, l'APPIR organise un concours de pêche en bateau. En contrepartie d'une contribution de dix euros, chaque participant prend part au casse-croûte, à la pesée des poissons... Ce concours est ouvert à tous.

Lien site Internet : www.appir.fr

Tout au long de l'année, des activités, des repas ainsi que des concours de pêche sont organisés par l'APPIR, .



Addictologie Ligue contre le Cancer



Le tabacologue, Christian Sain, reçoit les fumeurs au Centre Jean Simi pour évaluer leur dépendance et leur proposer un accompagnement personnalisé pour l'arrêt du tabac.

Le Comité de Haute-Corse de la Ligue contre le Cancer* organise sur rendez-vous des consultations gratuites d'aide à l'arrêt du tabac et autres addictions. Deux fois par mois, la commune de L'Île-Rousse met à disposition de La Ligue un local au Centre Jean Simi. Les consultations ont lieu les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 10h à 17h. Elles sont gratuites pour les jeunes de 12 à 25 ans, les patients atteints de cancer et les femmes enceintes. Christian Sain, tabacologue addictologue qui reçoit les fumeurs nous explique : « Beaucoup d'idées fausses circulent ; si les fumeurs n'arrivent pas à arrêter de fumer, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de volonté ! Ils sont accros à cette drogue qui gère leur quotidien ». Un premier pas ? Décrochez son téléphone et prendre un rendez-vous simplement pour faire évaluer sa dépendance, évaluer son profil tabagique et se voir proposer un traitement adapté au cas par cas. « Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer ! » précise le tabacologue. Contact : 06 08 04 20 03

*En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse, l'Agence Régionale de la Santé et la Mission interministérielle de lutte contre les addictions et les conduites addictives.

C.C.A.S

Au coeur de l'animation sociale

Depuis 2009 se déroulent au CCAS des ateliers pour les seniors de la commune. Les liens tissés entre les participants les ont encouragés à aller plus loin et à agir.

Douze mamies sont à l'initiative de deux projets, un avec les enfants du centre de loisirs autour de la pâtisserie (photo en haut à droite). Un autre qui mérite toutes nos félicitations avec les résidents de l'âge d'or pour lesquels les protagonistes ont écrit deux sketches, fabriqué les costumes, entraînant les résidents à chanter et danser.

Le CCAS a signé une convention avec le réseau Rivage, un réseau interprofessionnel voué à la personne Âgée, ce réseau a pour objectif le maintien des personnes âgées à domicile.

C'est un Réseau Gérontologique qui propose à des groupes de retraités un travail sur :

- La mémoire à long terme, les événements qui s'y reportent remontent loin et sont également précis. Elle fait appel aux événements qui ont construit ce que l'on est, elle est le fondement de notre personnalité.
- La mémoire de courte durée, celle-ci demande de gros efforts de concentration, elle renforce la satisfaction personnelle et la confiance en soi.
- La mémoire à moyen terme qui est souvent la source des plaintes. Elle demande de l'apprentissage, des efforts et surtout de l'intérêt. L'absence de projet, d'intérêt de désir dans la vie du sujet peut nuire aux capacités de cette mémoire à moyen terme.

Ces ateliers se déroulent au centre Jean Simi tous les jeudis de 10h à 12h.

Le CCAS a signé une convention avec le pays de Balagne qui a mis en place une campagne de prévention sur la réduction de la consommation d'énergie. Le CCAS s'engage à distribuer gratuitement, et en priorité aux retraités à faibles revenus, un duo



de lampes à LED par foyer, accompagné du dépliant « EDF vous aide à réaliser des économies d'énergie » et du flyer présentant la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat du Pays de Balagne. Pour savoir si vous êtes éligible veuillez contactez le CCAS au : 04 95 60 14 94 ou 04 95 11 03 27

CCAS 2.0 : Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles, les divers ateliers et sorties que propose le CCAS sur sa page Facebook « CCAS ville de L'Île-Rousse ».

#lesmamiesbranchées, cet hiver elles ont pu réaliser leur story snapchat, mais qu'est-ce que snapchat ? C'est un réseau social très en vogue, il permet de communiquer instantanément, de s'échanger des photos, vidéos avec des filtres et animations. Les jeunes en sont très friands et les mamies ont voulu elles aussi s'initier à cette application pour smartphone. Elles étaient plus d'une quinzaine à se précipiter à cet atelier. Une nouvelle façon de communiquer avec leurs petits-enfants ...

Pour pallier la fracture numérique, le CCAS a réalisé un questionnaire afin de répertorier les besoins et les attentes de tous les retraités, qui seraient intéressés par une initiation à l'informatique.

Plus d'une vingtaine de retraités ont retourné le questionnaire, il faut savoir qu'à partir de 2019 les télédéclarations en ligne seront obligatoires pour tous les contribuables.

Les événements à venir :

- Début septembre l'organisation de L'Isul'Acces (journée sport pour tous deuxième Edition).
- Le 23 septembre une sortie en catamaran à Scandola en partenariat avec l'association Leia destinée un groupe de seize adolescents.(Plus de renseignements : 04 95 48 24 61 associations Leia ou 04 95 11 03 27 CCAS de L'Île-Rousse).
- Le déroulement de la semaine bleue début Octobre.

En photo, coloriage géant sur la Place Paoli organisé au profit d'INSEME le 3 juin 2017



Lycée Polyvalent de Retour sur 30 ans



Il y a trois décennies, la Balagne ne disposait pas encore d'établissement scolaire de type lycée. A la fin de la classe de troisième, les jeunes de notre région qui se destinaient à un cycle d'études classiques prenaient le chemin soit de Bastia ou Corte pour fréquenter les lycées établis dans ces localités soit de l'Ecole Normale d'Ajaccio, voire du continent pour quelques-uns d'entre eux. Les parents d'élèves, regroupés en associations telles que la PEEP (Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public), la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) et I parenti Corsi, manifestèrent aux alentours des années 80 de l'absolue nécessité pour les familles de Balagne de compter avec la création d'un établissement préparant à l'enseignement supérieur.

Lycée de Balagne : Une genèse en forme de saga

Le Maire de l'Ile-Rousse et Député de la Haute-Corse, Pierre Pasquini, fortement sensibilisé à cette demande, mit en marche tous les moyens disponibles en vue de cette importante opération. Prenant auprès du Ministre de l'Education Nationale l'information quant à la possibilité d'une telle réalisation, l'édile se vit opposer une réponse en forme de non-recevoir, le Gouvernement ayant prévu à l'époque de créer un lycée dans une ville du Sud de l'île.

La pression s'opérant sur place par d'importantes manifestations, notre maire, muni du mandat et du soutien de l'ensemble de la population de Balagne réitéra sa demande qui fut enfin satisfaite. Un grand terrain étant mis à disposition au cœur de l'ensemble éducatif sur lequel le CEG Pascal Paoli était érigé depuis le début des années 70, le chantier du Lycée Polyvalent de Balagne fut mené en un temps record. Après une première pierre posée par Mr Prosper Alfonsi le 19 décembre 1983, c'est le Maire de l'Ile-Rousse, Pierre Pasquini qui annoncera par voie de presse le 14 septembre 1985, l'ouverture de l'établissement deux jours plus tard, en ces mots : « Le pari est gagné. Le Lycée de Balagne est prêt. » *(photos d'illustrations)*

Mais de quel pari s'agissait-il ? le pari de mettre fin à l'exode scolaire dont souffrait la Balagne, le pari des parents d'élèves de ne plus avoir à subir l'éloignement de leurs enfants, le pari des élus balanins de disposer d'une structure de formation digne de cette région, riche de sa jeunesse et de son dynamisme démographique.

Prosper Alfonsi l'exprimait ainsi : « Cusi pudèranu imparà a casa soia : questu è u prugressu ».

Pierre Pasquini confirmait le jour de l'inauguration, : « En coupant ce ruban, vous venez d'établir l'égalité des droits et des chances pour tous les enfants balanins ». Autour de Me Pasquini, alors premier vice-Président de l'Assemblée de Corse, étaient présents le Président Docteur Jean-Paul de Rocca-Serra, le Préfet Henri Hugues, le Recteur de la Corse Lescuyer, en tête de la pléiade de notabilités invitées.

Ce lycée de 12 000m² fut le premier lycée construit par une région en France, il fut également la première grande opération de l'Assemblée de Corse, rendue possible par les lois de 1982 conférant statut particulier et compétences sur la carte des formations.

N'oublions pas cependant que la création du Lycée fut jalonnée de quelques inquiétudes :

- La peur d'un effectif insuffisant : « ce qui compte maintenant, c'est qu'il y ait des élèves » dira Jean Paul de Rocca Serra.
- La peur d'une offre d'options insuffisante : « Il faut rester vigilant pour refuser ce qui ressemble à un lycée croupion » affirmera un parent d'élève.
- La peur d'équipements inadaptés, la sécurité étant évoquée par tous à l'époque.

Trente ans plus tard, force est de constater que les effectifs du Lycée de Balagne n'ont cessé de croître : de 90 élèves à la rentrée 1985, il frôle depuis les 500 élèves, si bien que ce Lycée que l'on craignait en sous-capacité, affiche désormais complet et s'avère même parfois étriqué.

Partagé entre formation professionnelle, formation générale et technologique, formation continue pour adultes, le lycée de Balagne accueille également en ses locaux le GRETA. Doté de filières technologiques et générales économiques, littéraire, scientifique et de gestion, de deux structures professionnelles qui ont évolué au fil du temps grâce à la confiance accordée par la Collectivité Territoriale de Corse et le Rectorat de l'Académie de Corse, le lycée prépare chaque année plus de 150 élèves à l'obtention du baccalauréat.

Balagne : d'Excellence



Son internat fonctionne également à plein régime et permet aux élèves les plus éloignés de suivre la formation de leur choix.

Ainsi, sur les 14 lycées que compte la Corse, publics et privés, le lycée de Balagne occupe la modeste 7^{ème} place en termes d'effectifs, bien loin de cette image de croupion dont certains craignaient qu'il ne soit affublé.

La carte des options, tant décrite alors, permet aujourd'hui un choix pratiquement individualisé pour chaque élève : une seconde bilingue, des langues à différents niveaux Italien, Anglais, Espagnol, Corse, des enseignements d'exploration les plus divers comme les sciences économiques, les méthodes pratiques et scientifiques, Littérature et Société, des spécialités pour chaque filière.

Les meilleurs jeunes sommeliers corses comme le bon vin de Balagne



Après la proclamation des résultats et la remise des prix, un bien sympathique cocktail. (Ph. Olivier Sanchez)

Comme nous l'avons relaté dans notre précédente édition, c'est Antoine Paoli, élève de deuxième année au Lycée hôtelier de l'Île-Rousse, qui le lundi 21 mars a remporté le titre du Meilleur jeune sommelier corse 88.

Avant la proclamation des résultats par M. Georges Cianfarani, président du jury, M. Roland de Calonne, directeur des champagnes Ruinart, avait annoncé que la célèbre marque organisait dorénavant des concours identiques en Espagne, Allemagne et en Suisse et que prochainement aurait également lieu le concours du Meilleur Jeune Sommelier d'Europe. Un titre sans nul doute convoité par des jeunes gens qui veulent réussir dans la profession.

Dès l'annonce du résultat, Antoine Paoli a été vivement félicité par ses deux « adversaires », Jean-François Loiva et Jérôme Albertini mais aussi par tous ses camarades du Lycée hôtelier et par son professeur, M. Paul Bordigoni, avec qui il avait beaucoup travaillé pour ce concours.

« Je suis très heureux. Cette récompense me procure une immense joie que je partage avec mon professeur, a dit Antoine Paoli. Et je suis également content car cette distinction va rejaillir sur le lycée de Balagne. »

Pour la petite histoire, rappelons que l'an dernier ce concours avait été organisé à Bastia. Il avait été remporté par Jean-François Loiva, alors



Les équipements n'ont cessé d'évoluer au fil des ans et les dernières réalisations importantes ont permis la transformation du BEP spécialisé dans la maintenance des moteurs marins, en Baccalauréat Professionnel Maintenance Nautique, formation unique en Corse.

S'il était besoin à nouveau de prouver que ce lycée avait toutes raisons d'exister, évoquons aujourd'hui les parcours parfois extraordinaires suivis par nos élèves : de carrières artistiques en médecins, avocats et ingénieurs, chefs étoilés, nous saluons l'intégration à la prestigieuse Ecole Nationale d'Administration d'un ancien élève de la série Economique et Sociale. Citons également le positionnement de cet établissement en cinquième place dans le classement 2017 des lycées de France.

Mais, le lycée de Balagne, ce n'est pas que de la formation, c'est aujourd'hui comme hier, l'ouverture nécessaire sur le monde extérieur : que de partenariats, de projets d'échanges, de voyages scolaires, de conférences, de débats, de participation à des concours ou, là encore, nos élèves ont souvent brillé. L'avenir du lycée, c'est plus d'espace, davantage de formations afin que chaque jeune de Balagne puisse réaliser pleinement son projet personnel d'avenir.

L'avenir du lycée, c'est encore plus de solidarité, plus d'ambition et toujours plus de réussite.

MAJORITÉ

Josée Buisson, Conseillère municipale

Enfant de L'Île-Rousse, je suis engagée, depuis les années 80, dans le mouvement nationaliste, à la fois sur le plan politique et sur le plan associatif (APC, Rinnovu Lisulanu, cumitate Lisulanu).

Après de nombreuses années passées dans une opposition constructive, j'ai décidé, en 2014, de participer à une liste d'union plurielle afin de contribuer concrètement à la gestion de notre commune. Ce choix s'est fait en harmonie avec la volonté du mouvement nationaliste d'être impliquée, à l'échelon communal, dans les décisions concernant le quotidien des Corses.

Depuis la victoire de notre liste, je participe assidument aux commissions et SPICS concernant les parkings, la Foire de L'Île-Rousse. J'ai aussi contribué activement à l'élaboration et au vote unanime de la motion en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques corses et je suis en train de finaliser la mise en place de la signalétique bilingue des rues et des lieux de L'Île-Rousse. Au niveau du domaine public, j'ai collaboré activement au réaménagement de celui-ci, et en particulier, de l'espace dédié aux commerçants (vieille ville, marché couvert en particulier) afin d'y permettre la circulation des piétons et des services de secours. Enfin, nous préparons, avec le concours de la Collectivité Territoriale, la mise en place du bilinguisme sur le site Internet « casa cumuna » de la mairie.

Mon engagement, c'est avant tout servir la population île-roussienne sur des dossiers concrets, en mettant en valeur l'identité de notre cité, son histoire et sa beauté architecturale.

Zitelli di Lisula, sò ingagiata, dipò l'annate 80, ind'u movimentu naziunalistu, à tempu annant'à u pianu puliticu è annant'à u pianu assuciativu (APC, Rinnovu Lisulani, cumitatu Lisulanu).

Dop'à parechje annate passate ind'una uppusizione custruttiva, aghju decisu, in 2014, di participà à una lista d'unione plurale, per cuntribuisce cuncrètement à a gestione di a nostra cumuna. Sta scelta s'hè fatta in armonia cù à vulintà di u movimentu naziunalistu d'esse implicatu, à u scalellu cumunale, indè e dicizione di u cutidianu di i Corsi.

Dipò a vittoria di a nostra lista, partecipeghju cù assiduità à e cummissione è u SPICS cuncernendu i parkings, a Fiera di L'isula). Aghju cuntribuitu attivamente à l'elaborazione è u votu generale di a muzione in favore di l'amnistia di i prigiuneri pulitichi corsi è stò finalizendu à messa in piazza di a signalittica bislingua di i carrughji è lochi di Lisula. À livellu di u duminiu publicu, aghju cullaburatu attivamente à l'acconciu di quellu quì, è in particulare, à u spaziu dedicatu à i cummercianti (vechja cità, mercatu cupartu in particulare) per permette à circolazione di i pidoni è di i servizii di scorsu. Infine, priparemu cù u cuncorsu di a Cullettività Tarritoriale, a messa in piazza di u bislinguismu annant'à u situ internet di a casa cumuna.

U mo impègnu hè di serve cù primura a pupulazione Lisulana annant'à cartulari cuncreti, mittendi in ballu l'identità di a nostra cità, a so storia è a so billezza architetturale.

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Groupe d'opposition
« Per Lisula »
présidé par Angèle Bastiani

Membres du groupe :
ANGÈLE BASTIANI, conseillère commu-
nautaire
BLAISE DARY
PAMELA LEONI
JOSEPH ORSINI
ANNICK POZZO DI BORGIO

Opposition - indépendant

HYACINTHE MATTEI
conseiller communautaire

Opposition

ANTONIOTTI François
CAPINIELLI Marie Josèphe
FRANCESCHINI Isabelle
GUERRINI Antoine
ORABONA Vincent
SALDUCCI Antoinette

PERFORMANCE SPORTIVE

A tout juste 11 ans, Antonin Romieu a remporté récemment à Blagnac un 3^{ème} titre de champion de France en squash.

Promu capitaine de l'équipe de France U13ans, il est également monté avec les jeunes bleus sur la 3^{ème} marche du podium lors du tournoi des 5 nations à Cardiff.

Après deux titres en catégorie U11 ans obtenus à Niort en 2015, puis à Chartres en 2016, le jeune espoir du Squash Loisirs Balagne s'est offert un 3^{ème} sacre continental en catégorie U13 ans cette fois. Aucun insulaire n'avait jusque là remporté un titre national ! Énorme performance donc pour ce jeune île roussien, qui met en lumière le travail réalisé au sein de l'école de squash depuis près de 20 ans, chère au président Jean-Louis Guidoni.



RUGBY



Une réception en Mairie a été donnée en l'honneur de l'équipe de France féminine de Rugby en présence du Maire, de l'adjoint au sport et de Bernard Laporte, Président de la Fédération Française de Rugby.

Samedi 7 janvier, la municipalité de L'Île-Rousse organisait une réception en l'honneur de l'équipe de France féminine de Rugby en présence du nouveau président de la Fédération Française de Rugby, Monsieur Bernard Laporte. En vue d'affronter l'Irlande pour la Coupe du Monde qui se déroulera du 9 au 27 août 2017, les joueuses étaient en Balagne pour une semaine de préparation. La délégation sportive était reçue par Monsieur le Maire et l'Adjoint au Sport, ainsi que par le Président du Comité Corse de Rugby, Monsieur Jean-Simon Savelli et de nombreux représentants des clubs insulaires. Un hommage émouvant a été rendu à Elie Cester, ancien capitaine de l'équipe de France et sportif émérite de 1968 à 1974 dans cette discipline, décédé à l'âge de 75 ans quelques jours avant cette cérémonie et coutumier de notre cité dans laquelle il possédait une résidence secondaire. A la traditionnelle remise de cravate se succédait la remise de la Médaille de la Ville par Monsieur le Maire à Bernard Laporte, citoyen de cœur de L'Île-Rousse. Dépassement de soi, respect, solidarité, esprit d'équipe, goût de l'effort... Les valeurs du Rugby ont été mises à l'honneur durant cette cérémonie et des encouragements chaleureux ont été prodigués à toute l'équipe et à son staff.

CLAP DE FIN POUR LE MODÉLISME

La dixième et dernière édition du Salon du Modélisme créé par Henri Nappi Jr a rassemblé les amateurs de ce sport le week-end du 20 et 21 mai. Avec 70 participants venus de l'Europe entière, des pilotes prestigieux, des drones raceurs, des courses de voitures et de voiliers, les organisateurs ont voulu marquer le coup pour ce grand final qui a attiré de nombreux spectateurs.



L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE

Commémoration du 8 mai



La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée au Monument aux Morts. Le Colonel Thibaudin a déposé sa gerbe avec le Capitaine Xavier Szatan commandant le détachement d'honneur du 2^{ème} REP. Monsieur Orticoni, Président du Souvenir Français, a réalisé son dépôt accompagné par M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint au Maire, et Monsieur Pierre-Marie Mancini, Conseiller Départemental et Président de l'association des Maires de la Haute-Corse. Monsieur le Maire a offert sa gerbe encadré par Monsieur Frédéric Guglielmi, secrétaire général de la sous-Préfecture de Calvi et le Major Stéphane Courcoux, Commandant la communauté de brigades de Gendarmerie.

Le drapeau des Anciens Combattants qui n'était plus tenu depuis le décès de Monsieur Costa est à présent relevé de la plus belle manière par notre concitoyen Monsieur Repetti.



Le 10 juin 2017, la Section Fédérale de Haute-Corse de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) qui regroupe 30 sections très actives a tenu son assemblée générale dans notre ville. Un dépôt de gerbe a été fait au Monument aux Morts de L'Île-Rousse par le Président Dominique Rossi accompagné de M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint au Maire.



1 - S'il est aisé de se baigner en ces douceurs estivales, il faut féliciter les courageux baigneurs qui se sont retrouvés le 1^{er} janvier 2017 pour le traditionnel premier bain de l'année !

2 - Survol de l'île-Rousse en février 2017 par la station spatiale internationale (ISS) et images exceptionnelles de l'astronaute Français Thomas Pesquet diffusées sur Twitter (compte officiel de la Mairie : @lilerousse).



3 - Dans le cadre du Festival « Au cinéma pour les droits humains » qui s'est déroulé au mois de mars 2017, le groupe Corse d'Amnesty International a proposé des rencontres et des projections de films. Le 15 mars, un débat public sur les violences faites aux femmes a eu lieu au Spaziu Pasquale Paoli avec la participation de la Déléguée régionale d'Amnesty International PACA, Madame Dominique Gioanni de Rigal et du dessinateur italien Paolo Castaldi pour son album « Etenesh ». Le lendemain, le film « La saison des femmes » était projeté au cinéma Le Fogata, précédée d'une projection dans l'après-midi réservée aux élèves du Lycée Polyvalent de Balagne.



4 - 5 - Le 12 juin, le 1^{er} Adjoint, M^e Henri Nappi et Madame Jany Ferrandi ont officiellement procédé à l'ouverture du poste de secours. Les Maîtres Nageurs Sauveteurs disposent d'un zodiaque, d'un jet ski d'intervention avec planche de secours, d'un défibrillateur. Madame Ferrandi s'est réjouie du renouvellement du matériel TYRALO qui permet aux personnes handicapées d'atteindre la zone de baignade et de la pose de tapis de plage pour faciliter l'accès aux plages.



6 - La 13^{ème} édition de Coralisula organisée par la chorale « Cantemu Inseme » a eu lieu du 25 au 27 mai et a animé les rues de la cité avec la participation de la chorale « Amis réunis » venue de Saint-Etienne et du Calvi Jazz Band. Une réception a été donnée à l'Hôtel de Ville pour accueillir les participants en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs élus de l'équipe municipale dans une ambiance festive. Un concert gratuit a eu été fort en l'église de l'Immaculée Conception.



Mentions légales :
 Città Paolina
 Bulletin municipal semestriel n°28
 Juillet 2017
 Dépôt légal :
 Juin 2003 / L'Apparitore
 Imprimerie Caractères - Biguglia
 Directeur de la publication :
 J.J. ALLEGRINI-SIMONETTI
 Réalisation :
 M^e Henri NAPPI - Virginie ROUSSEL
 Contribution histoire-patrimoine :
 Jean-Christophe ORTICONI
 Traduction en langue Corse :
 MS-Aliotti
 Remerciements crédit photo :
 équipe de rugby Novellart2b
 Papier recyclable
 Ne pas jeter sur la voie publique



SAINT ERASME - Le vendredi 2 juin, le comité des fêtes Lisula in Festa avec le soutien logistique des services techniques municipaux a célébré la Saint Erasme, saint protecteur des pêcheurs. La messe fut suivie d'une procession en mer et d'un apéritif musical au Môle, animé par la chorale « Cantemu Inseme ». Le temps d'une cérémonie, la statue de Saint Erasme, a quitté sa demeure, de la Halle des Pêcheurs pour un hommage en mer sur le bateau de Monsieur Mazzi, patron pêcheur.

A NOS DEFUNTS

Le beau mois d'avril a été endeuillé par la disparition d'une des figures les plus originales et sympathiques de l'île-Rousse, José Mattei, qui nous a quittés, à l'âge de 81 ans. Le défunt fut, au long d'un bon demi-siècle, un élément actif et dévoué de l'action culturelle et de la vie mondaine de notre région. Chroniqueur de talent pour l'édition de la Corse de Nice-Matin au début des années 1960, créateur de boutiques de mode à l'île-Rousse et à Calvi, organisateur de mémorables « raouts » réunissant dans une ambiance décontractée les plus grands noms du théâtre, du cinéma, des lettres, de la musique



et du high-life, collaborateur assidu et érudit de programmes radiophoniques dédiés au ballet et au belcanto, José a œuvré une vie entière dans le plus complet désintéressement, dans la quête simple du « plaisir de faire plaisir » ! Un être rare, égaré dans une époque où les préoccupations matérialistes de la plupart des contemporains rendent d'autant plus valeureuses les personnes qui, comme notre ami défunt, ne sont mues que par l'amour du beau. Tous les survivants de notre vieille île-Rousse qu'il aimait

tant, toutes les personnalités auxquelles José Mattei a fait découvrir et aimer notre ville conserveront le souvenir de cet artiste généreux. Ci-dessous, à la Lanterne, José Mattei avec son épouse la regrettée Barbara Ciosi.



C'est à la veille du printemps, que Alexandre DARY nous a quitté, des suites d'une longue maladie, qu'il a combattu avec courage. Lisa, comme on l'appelait familièrement, a travaillé toute sa vie, au côtés de sa sœur Cécile, et son frère David, dans l'entreprise familiale. Honnête, et travailleur, il a contribué grandement à la prospérité des Ets D.DARY. Passionné de football, il fut de nombreuses années, dirigeant du FCIR. Sa passion pour la politique était connue de tous, homme de conviction, rares étaient ses absences, lors des soirées électorales...

Père de notre collègue Blaise, conseiller municipal, et de Benoît, il avait de nombreux petits-enfants. À son épouse Nounou, ses enfants, ses neveux, David et Julien, et à toute sa famille, nous renouvelons nos affectueuses pensées.

EN PHOTOS



Le «Pascal Lota» mis à l'eau courant du mois de Juin est le navire amiral de la compagnie Corsica Ferries Sardinia Ferries. Il a été baptisé en l'honneur du grand armateur Corse récemment disparu, fondateur en 1968 de la compagnie dont le siège social est à Bastia.

Son premier toucher maritime à l'île-Rousse a suscité un grand élan de curiosité de nos concitoyens.



La cérémonie commémorative de l'Appel du Général De Gaulle, rituelle à l'île-Rousse, a eu lieu en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, dont Monsieur le Sous-Préfet Jérôme Seguy et Madame Antoinette Salducci, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Corse.

ETAT CIVIL SECOND SEMESTRE 2017

NAISSANCES :

BAARAB Azzeddine – 02/01/2017
KESSAISSIA Adam – 05/01/2017
KESSAISSIA Nada – 05/01/2017
DA SILVA KACZOROWSKI Luna, Danika – 10/01/2017
BOUNAÂLA Rayan – 06/02/2017
FERREIRA DE OLIVEIRA Luca, Gabriel – 08/02/2017
AKANNI Aya – 10/02/2017
KALNINS Leonid, Andrej, Jean-François – 10/03/2017
SZUKALA Antoni – 31/03/2017
GAIDE-CHEVRONNAY AMADEI Florent, Jean-Dominique – 27/03/2017
FINK Arthur – 01/04/2017
YADJOU Ayman – 10/04/2017
SANTINI Paul – 04/05/2017
AALLOU Anas – 12/05/2017
DARGHAL Taliya – 12/05/2017
BASCOUL Barbara, Géromine, Brigitte - 15/05/2017
RENARD Liam, Florian – 11/06/2017
CROCE Marius, Jean, William – 24/06/2017

MARIAGES :

21/02/2017 - RAFFO Barthelemy Roch
& ACQUAVIVA Véronique

26/05/2017 - BOISSEAUX Joseph, Adrien Baptiste
& BLANCHARD Virginie Corinne

MARIAGES (suite) :

10/06/2017 - LE SAUTER Jacques Louis Lucien
& MARTEL Fabienne Nicole Delphine

17/06/2017 - SANTINI Paul-Henri, Jean-Louis
& ESCOBAR Alexandra

24/06/2017 - BERTE Sébastien Régis Henri
& GRAGNANO Sylvie Elisabeth Marie

DECES :

CARLOTTI Jules – 01/01/2017
MOUSSET Denise – 04/01/2017
CORRIEZ Jean-Claude, Albert – 28/01/2017
COSTA veuve CORTEGGIANI Jeanne Marie – 28/01/2017
FORTIN Serge – 22/01/2017
GUIDUCCI veuve GIUDICELLI Lucie – 23/01/2017
LOPEZ veuve PIANNE Andrée – 04/02/2017
LELLA veuve CORREARD Joséphine – 05/02/2017
SIMI veuve COLOMBANI Dominine – 07/02/2017
PRUNETTA épouse MAZZONI Joséphine Marie – 16/02/2017
COTRONEO veuve CRISAFULLI Concetta -18/02/2017
DARY Alexandre – 19/03/2017
GAFFAJOLI veuve CARLINI Marie, Catherine – 08/04/2017
PIVETEAU Bernard Joseph Alexis – 26/04/2017
FRATACCI Marie Françoise – 18/05/2017

AGENDA



VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL L'ÎLE-ROUSSE BALAGNE

AVENUE JOSEPH CALIZI - L'ÎLE-ROUSSE
04 95 60 04 35

ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ESPACE CULTUREL U SPAZIU

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

RETROUVEZ LES ACTUS DU SPAZIU SUR FACEBOOK

COMITÉ DES FÊTES L'ISULA IN FESTA WWW.FACEBOOK.COM/LISULAINFESTA

L'AGENDA DE LA COMMUNE SUR :

WWW.MAIRIE-ILEROUSSE.COM

Le carnaval organisé chaque année par le comité des fêtes L'Isula in Festa réunit sur la place Paoli de nombreuses familles.
En photo, animation sur la place Paoli suivi d'un cortège avec chars et cotillons sillonnant les rues de la ville.

LOUIS RIGAL

FABRICANT DE ROQUEFORT À... L'ÎLE-ROUSSE

par Jean-Christophe Orticoni

Lorsqu'on quitte L'Île-Rousse par la route de Calvi on ne peut manquer de poser le regard en haut du quartier d'Occi, avant de parvenir au lieu-dit « Bocca alla Fogata », sur une demeure singulière, aujourd'hui restaurée avec un splendide enduit de couleur jaune « Marie-Thérèse » assorti au vert des volets de ses grandes fenêtres. Il s'agit d'une villa édifiée en 1882 par une rentière marseillaise cossue, amoureuse de la Balagne, Madame Gertrude Fabry, née Morel. Le nom de « Fabry » resta durablement attaché à la propriété, quoique la construction de celle-ci fût achevée en 1891 par un autre marseillais fortuné, Marius Maiffredy. Ce dernier, propriétaire dans le quartier de Saint Julien de la cité phocéenne, également en possession du domaine de Romieu, à Villeneuve en Camargue, était un agronome renommé auteur de plusieurs travaux, notamment « Considérations générales sur les améliorations agricoles de la Camargue ».

Mais le propriétaire qui a le plus durablement marqué la maison de son empreinte est certainement Louis Rigal qui la possédait à la Belle époque. Le nom du fondateur du célèbre Roquefort Rigal est complètement associé à l'histoire de l'élevage ovin en Balagne. Des grandes maisons de Roquefort, c'est Louis Rigal qui, le premier, a entrepris la fabrication des roqueforts blancs en Corse.

L'industrie de Roquefort sur l'île serait née d'une rencontre fortuite à la cure thermale de Vichy entre Louis Rigal, un curiste corse et un... fromage du Niolu, blanc et gras, qui ne pouvait échapper à son sort d'être mangé ! Dès 1894, M. Rigal, conscient de l'importance de la ressource laitière du territoire insulaire réalisa des essais d'adaptation du lait des brebis corses dans ses caves. En 1888, âgé de 25 ans à peine, il avait commencé sa carrière industrielle et constitué sa maison de commerce. A cette époque, la fabrication première des fromages de Roquefort se faisait à la ferme, individuellement par chaque producteur.

Frappé des avantages qui pourraient se réaliser par le changement et la transformation de la fabrication, l'ambitieux commis expéditionnaire créa dès cette année-là sa fromagerie industrielle, dont les produits eurent immédiatement un très grand succès.

Possédant 60 locaux de fabrication dans l'Aveyron et les départements limitrophes pour alimenter ses usines, Louis Rigal ne tarda pas à acquérir, à partir de 1901, une bonne dizaine de laiteries en Balagne.

Le fromager est alors reconnu autant à l'intérieur du pays que sur le plan international : nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 1906 en récompense de sa participation à l'Exposition Universelle de Saint-Louis (Missouri) deux ans plus tôt, il est devenu également important viticulteur avec l'acquisition du Château du Grand Caumont à Lézignan-Corbières.



Et c'est chez nous à L'Île-Rousse qu'il vient fréquemment se reposer tout en vérifiant le fonctionnement de ses laiteries qu'il a implanté non seulement en Balagne, mais aussi dans la Casinca et la plaine d'Aleria. A partir de 1909, l'industriel qui est aussi un homme chaleureux privilégiant le contact direct à ses producteurs, décide de passer l'essentiel de son temps en Corse, ce qu'il fera pendant deux bonnes décennies, jusqu'à la date de sa disparition. Dans sa belle villa de L'Île-Rousse, il voit avec satisfaction croître les eucalyptus qu'il a plantés dans le parc et se régale de l'hospitalité de ses amis balanins.

Légendes illustrations :
Collection Laurence Rigal - Château du Grand Caumont

